

# Vos avantages

## Sûr

Privest®, unique représentant de la famille des QoSI, a un mode d'action qui lui est propre. Privest® est donc une **solution d'alternance pertinente dans votre programme**.

À l'abri du lessivage dès séchage de la bouillie, Privest®, c'est la **sérénité vis-à-vis des conditions climatiques**.

## Performant

Privest® associe **performance et longue préventivité**, jusqu'à 14 jours de protection.

Sa **régularité d'action** et son **efficacité remarquable sur feuilles et grappes** contribuent à la protection de la vendange dès les applications au stade grappes visibles.



## Polyvalent

Privest® est homologué sur **mildiou** et **black-rot**.

## Pratique, Privest® c'est :

- Une gestion **facilitée** des chantiers
- Un produit **mélangeable** avec tous les anti-oïdium\*, dans le cadre du respect des bonnes pratiques de mise en oeuvre.
- Un produit **facile d'emploi**.

\* Après vérification de la compatibilité physique.

## 10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

### AVANT L'APPLICATION



1 ► Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.



2 ► Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.



3 ► Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).



4 ► Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.



5 ► Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).



6 ► Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporeur.

### PENDANT L'APPLICATION



7 ► Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau.  
Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

### APRÈS L'APPLICATION



8 ► Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.



9 ► Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains.  
Prendre une douche.



10 ► Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR.  
Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF France - Agro recommande Osmofilim®.  
© Marque déposée Sté PANTEK France

### Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF France-Agro	0 N°Azur 0 810 02 30 33 ou <a href="http://www.agro.bASF.fr">www.agro.bASF.fr</a>
Une question de santé	MSA	0 N°Vert 0 800 887 887
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France-Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	0 N°Azur 0 810 12 18 85 ou <a href="http://www.adivalor.fr">www.adivalor.fr</a>

AGENCE DUFRESNE CORRIGAN SCARLETT Privest® - marque déposée BASF - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF (0810023033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et/ou animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou consulter [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr) et/ou [www.phyto-data.com](http://www.phyto-data.com). BASF France SAS - Division Agro - 21, Chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. 688VIFE115R - Novembre 2015. Crédits photos : BASF, Thinkstock.

[www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr)

**BASF**  
We create chemistry

Avec l'anti-mildiou **Privest®**, offrez-vous systématiquement de plus belles grappes.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

# Ses atouts

## Privest® : la nouvelle solution d'alternance dans le programme

L'amétoctradine appartient à une famille chimique qui lui est propre : c'est un QoSI (Quinone outside Stigmatellin Inhibitor).

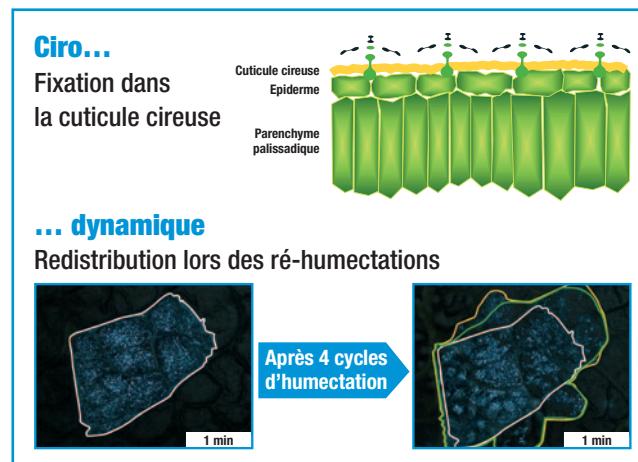


Privest® est performant sur toutes les souches de mildiou, même celles qui résistent aux autres familles chimiques (CAA, QoI, anilides).

## Des caractéristiques uniques pour un anti-mildiou double effet

### Privest® : un excellent préventif

Privest® se fixe dans la cuticule cireuse et se redynamise lors des ré-humectations (rosée ou pluie) c'est la **barrière ciro-dynamique** :



La longue préventivité de l'amétoctradine procure une **remarquable protection des feuilles et des grappes**.



# Préconisations d'emploi



**Pristest® 2,5 kg/ha**

Pristest®, anti-mildiou préventif et anti-black-rot très performant, s'utilise à une cadence allant jusqu'à 14 jours, à adapter en fonction de la vitesse de pousse de la végétation et de la pression maladie.

Appliquer Pristest® en préventif, du stade grappes visibles jusqu'à la fin de la période à risque mildiou.

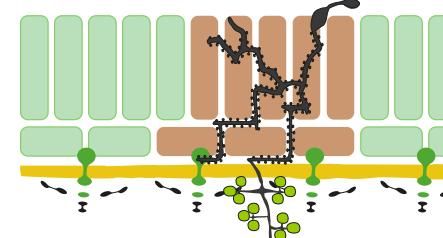
Réaliser au maximum 2 applications non consécutives de Pristest® par saison, en alternance avec des produits à mode d'action différent.

### Pristest® : l'anti-mildiou à action stérilisante

Pristest® limite d'éventuelles contaminations secondaires (par action sur la libération et la viabilité des spores).

#### Si le mildiou est déjà dans la plante

(contamination non maîtrisée avant application de Pristest®) : **action lors de la sortie des conidiophores.**



- Les conidies se forment mais ne s'ouvrent pas : blocage de la libération des zoospores.
  - Les zoospores sont stériles.
- Ces caractéristiques se traduisent par :**
- Une remarquable et longue préventivité.
  - Une limitation du potentiel infectieux de la parcelle.
  - Une performance de haut niveau sur feuilles et sur grappes.
  - Une excellente résistance aux intempéries (à l'abri du lessivage dès séchage de la bouillie).

## FICHE D'IDENTITÉ

AMM : 2100221

**Composition :** 120 g/kg amétoctradine + 440 g/kg métiramé

**Formulation :** granulés dispersables (WG)

#### Classement toxicologique :

H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Attention

**Conditionnement :** un bidon pour 2 ha (5 kg)

**Usage et dose autorisés :** vigne, mildiou et black-rot : 2,5 kg/ha

**Nombre maximum d'application :** 2 par an, non consécutives

**Délai d'emploi avant récolte :** 35 jours

**Distance aux points d'eau :** 5 mètres

**Délai de rentrée :** 6 heures

#### Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie :

Gants en nitrile EN 374-3, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65 %/35 %) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

**Autres conditions d'emploi :** Pour protéger les arthropodes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

Ne pas stocker la préparation à une température > 40 °C.  
Utiliser la préparation en préventif uniquement.

